

Code client : 411MAIRI1
Email : mairiedevauxlavalette@wanadoo.fr
Domicile : 05 45 91 25 52
Professionnel Mme : 06 51 14 34 70
Mme Bayonne

Adresse de chantier :
1 rte du perigord
16320 VAUX-LAVALLETTE

MAIRIE DE VAUX LAVALLETTE
3 rte du Perigord
16320 VAUX-LAVALLETTE

Saisi par : D2 - Eric
Email : contact@ets-bourreau.fr

Date : 24/08/2026

Page 1/1

Devis N° DV0005723

Appartement locatif au dessus de la mairie

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA	Montant TTC
<u>VMC</u>						
refaire les percements des entrées d'air au préalable						
Fourniture et pose entrée d'air hygroreglable	4.00	Unité	44.10	176.40	10.00	194.04
Fourniture kit vmc hygroreglable compris trois bouches et un moteur ATLANTIC hygrocosy	1.00	Unité	343.80	343.80	10.00	378.18
Main d'œuvre pour pose et raccordement bouches et moteur vmc	1.00	Unité	162.00	162.00	10.00	178.20
<u>Lavabo</u>						
Fourniture lavabo colonne équipé d'un mitigeur	1.00	Unité	210.60	210.60	10.00	231.66
Main d'œuvre pour dépose et remplacement lavabo colonne	1.00	Unité	216.00	216.00	10.00	237.60

+ Sauf mention contraire, paiement de 30% 365.90€ au début des travaux, le reste à la réception.
Tout retard de paiement entraînera une pénalité égale à 3 fois l'intérêt légal. En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 € hors taxes est facturée au titre des frais de recouvrement.
Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral. Devis gratuit valable 1 mois.
Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au verso et déclare les accepter.
+ Mention TVA taux réduit : En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de 2 ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10 %

Mode de règlement : .

BANQUE : CREDIT AGRICOLE CHARENTE
PERIGORD

IBAN : FR7612406001210019757800550

BIC : AGRIFRPP824

Base HT	Taux	Montant TVA
1 108.80	10.00 %	110.88

Total HT :	1 108.80 €
Total TVA :	110.88 €
Total TTC :	1 219.68 €
Net à payer :	1 219.68 €

Si acceptation de ce devis et de la mention TVA taux réduit, veuillez nous retourner le devis daté et signé :

BON POUR ACCORD POUR LE DEVIS ET LA MENTION TAUX REDUIT

DATE :

NOM SIGNATAIRE + Signature :



QPAC/48260

Assurance décennale MMA : 144862347
SAS ETS BOURREAU au capital de 255 000 € - Code APE 4321A
SIRET : 50172465200018 - N° TVA Intracom : FR39501724652



E-E155315

1. Objet et domaine d'application

Les présentes conditions ont pour objet de préciser les clauses générales d'exécution et de règlement applicables aux travaux de l'entreprise.

Les présentes conditions générales prévalent sur toutes autres conditions générales qui pourraient leur être opposées.

2. Acceptation des commandes

Les offres sont faites sans engagement et la commande n'est considérée comme ferme qu'après acceptation écrite du vendeur.

L'acceptation de nos propositions emporte accord sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui régiront seules nos prestations à l'exclusion expresse des conditions générales d'achat de notre client, ou de tout document émanant de lui.

Toute commande fait l'objet d'un devis. Sauf convention expresse, notre devis n'est valable que pour une durée de 1 mois. Les commandes ne sont définitives qu'après acceptation et signature du devis par le client et versement d'un acompte de 30 %.

Les travaux non prévus au devis initial feront l'objet d'un devis additif.

Aucune prestation supplémentaire au devis initial ne pourra être mise en œuvre sans l'avenant dûment signé par le client.

3. Délais d'exécution des prestations et livraison

Les délais d'exécution des prestations et de livraison éventuellement indiqués dans notre devis n'ont, sauf convention contraire, qu'un caractère purement indicatif ; des retards éventuels ne peuvent donner lieu à annulation de commande ou à dommages et intérêts, et nous sommes libérés de notre obligation de prestations et de livraison pour tous cas fortuits ou en cas de force majeure.

4. Réserve de propriété

Le transfert de propriété des marchandises facturées n'interviendra qu'après paiement intégral du prix.

L'acquéreur reste néanmoins, dès la livraison, seul responsable des avaries, destruction ou accidents et devra s'assurer à cet effet.

A défaut de paiement intégral du prix, l'acheteur s'engage à restituer les marchandises sur demande de la société ETABLISSEMENTS BOURREAU par simple lettre recommandée.

Dans les cas où la Société ETABLISSEMENTS BOURREAU serait amenée à faire jouer la réserve de propriété, les acomptes reçus lui resteront acquis définitivement à titre d'indemnité forfaitaire.

5. Prix et modalités de paiement

Nos prix sont établis au tarif en vigueur au moment de la réalisation du devis exprimés en euros et s'entendent hors taxes. Les paiements sont faits à JUILLAGUET (Charente), nets, et sont exigibles suivant les stipulations du devis :

- 30 % à la commande,
- En cours de travaux l'entreprise pourra demander le paiement d'acomptes au prorata de l'avancement, et
- Le solde à réception de la facture finale.

Nous n'acceptons pas d'escompte pour paiement anticipé sauf accord particulier par écrit. En cas de retard de paiement :

- le client est de plein droit redevable sur les sommes impayées d'intérêt égaux à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au premier jour de l'exigibilité de ces sommes et ce, sur le montant TTC des sommes restant dues, et
- une indemnité forfaitaire de 40 euros hors taxes est facturée au titre des frais de recouvrement..

Toute somme non payée à son échéance entraîne de plein droit, sans qu'il soit besoin de mise en demeure, l'exigibilité de la totalité des sommes dues.

Nous pourrions suspendre toutes livraisons et prestations jusqu'à complet paiement, dans les huit jours d'une mise en demeure restée infructueuse et notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les rabais, remises et ristournes ne sont définitivement accordés et acquis qu'après règlement des factures et des pénalités de retard éventuelles.

6. Assurances - Garantie

Notre responsabilité ne pourra être engagée pour tous cas fortuit ou force majeure.

A compter de la réception des travaux, la garantie décennale, de bon fonctionnement et de parfait achèvement trouvera à s'appliquer.

Conformément à la loi, nous avons souscrit une garantie décennale par contrat numéro 144862347 auprès de MMA

12/14 Boulevard Pasteur 16000 Angoulême pour les activités suivantes : .

- ELECTRICIEN DU BATIMENT Tension jusqu'à 20000V exclusivement
- PLOMBIER Travaux d'étanchéité occasionnels limités à 150m²
- CHAUFFAGISTE sans géothermie

7. Conformité

Nous nous réservons le droit de refuser d'intervenir dans tous locaux qui ne seraient pas conformes avec les règles de l'art et les normes en vigueur.

Nous pourrions dans ce cadre exiger un certificat de conformité avant toute intervention de notre part.

8. Litiges

Toutes les contestations, sauf le cas d'un litige avec un particulier, ressortiront de la compétence des Tribunaux de la CHARENTE.

9. Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (insérez votre nom, votre adresse et lorsqu'ils sont disponibles, votre n° de téléphone et votre adresse électronique) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (lettre recommandée avec accusé de réception). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous (le cas échéant) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Si vous avez demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, vous devrez payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informés de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

COUPON REPONSE POUR FAIRE VALOIR LE DROIT A LA RETRACTATION

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous et l'expédier au plus tard quatorze jours à partir du jour de la commande.

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse figurant en en-tête uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

Je soussigné, vous notifie par la présente, **ma rétractation** du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

- Nature des travaux objets en commande :
- Date de la commande :
- Nom du client :
- Adresse du client :
- Signature du client et date :